Dossier de presse

Jeudi 5 novembre 2026

Cité de l'Abbaye: une nouvelle étape pour la réhabilitation du quartier et l'accès aux soins



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

SERVICE PRESSE DE LA VILLE DE GRENOBLE / presse@grenoble.fr / 04 76 76 39 21 - 04 76 76 11 42


© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

La Ville et ses partenaires poursuivent le renouvellement urbain de la Cité de l'Abbaye en privilégiant la réhabilitation de bâtiments emblématiques de l'histoire du quartier.

Dans l'îlot nord Joseph Riboud, cette démarche se concrétise avec la réhabilitation de 24 logements en accession sociale, dont 8 en habitat participatif, et la création d'un centre de santé de près de 423 m² qui permettra à l'ancien centre de santé géré par l'AGECSA de déménager et d'accueillir plus de médecins et de patient-es.

Cette opération s'inscrit dans un projet d'ensemble visant à préserver les qualités architecturales de la Cité de l'Abbaye, à diversifier l'offre de logements et à maintenir une part importante d'habitat social. Elle prolonge les premières réalisations déjà engagées sur le site, avec la réhabilitation de 32 logements locatifs sociaux et la construction de 16 logements supplémentaires.

Portée par Grenoble Habitat, cette nouvelle étape associe valorisation du patrimoine, amélioration de la qualité d'usage des logements et développement de services de proximité. Les études sont prévues en 2027, pour un démarrage des travaux en 2028 et une livraison prévisionnelle en 2030.



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Un patrimoine architectural remarquable

Construite entre 1927 et 1931, la Cité de l'Abbaye est labellisée « Architecture contemporaine remarquable ». Plutôt que d'engager une opération générale de démolition-reconstruction, la Ville a fait le choix de réhabiliter une large partie de ses bâtiments afin de préserver et de valoriser leur identité architecturale.

Le projet urbain concerne les 14 bâtiments de la Cité, répartis entre les îlots nord Joseph Riboud, centre André Charpin et sud Laurent Bonnevay. Il associe la réhabilitation de logements existants avec la création de logements neufs et la requalification des espaces de proximité.
La réhabilitation de l'îlot nord est en cours. La Ville porte, avec le bailleur social Grenoble Habitat, un ambitieux programme de logements sociaux et accessibles.

Des logements réhabilités et plus accessibles

Dans les deux bâtiments B1 et B2 de l'îlot nord Joseph Riboud, Grenoble Habitat pilotera la réhabilitation de 24 logements familiaux, représentant environ 1 170 m² de surface habitable. Ils seront proposés en accession sociale grâce au bail réel solidaire (BRS), un dispositif qui permet à des ménages sous conditions de ressources de devenir propriétaires à un prix abordable, avec un abattement de 50% sur la taxe foncière à Grenoble.

Parmi ces logements, 8 seront dédiés à l'habitat participatif. L'intervention prévoit également une amélioration de la qualité des espaces, de la performance énergétique et environnementale, avec une attention portée à la sobriété et au réemploi.

Pour soutenir cette opération et contribuer à son équilibre financier, la Ville a prévu une participation exceptionnelle de 488 000 euros, soit environ 20 500 euros par logement.


© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Un centre de santé au cœur du quartier

La réhabilitation des bâtiments B1 et B2 permettra également d'accueillir un centre de santé d'environ 423 m² de surface, au rez-de-chaussée et au premier étage du bâtiment B2.

La Ville de Grenoble prévoit d'acquérir auprès de Grenoble Habitat le volume immobilier destiné à cet équipement. Cette acquisition doit permettre d'intégrer le futur centre de santé à l'opération de réhabilitation, en coordonnant les interventions immobilières nécessaires à son aménagement avec celles réalisées sur l'ensemble du bâtiment.

Grenoble Habitat assurant les travaux de réhabilitation de l'immeuble principal, les travaux du centre de santé seront réalisés dans le cadre de la même opération.Les modalités contractuelles de cette acquisition et de la réalisation des travaux doivent encore être précisées dans un contrat qui sera soumis ultérieurement à l'approbation du conseil municipal.

Le centre de santé de l'Abbaye actuel, géré par l'AGECSA, pourra déménager dans ces nouveaux locaux, plus grands et neufs, permettant d'accueillir plus de professionnels de santé. Aujourd'hui, 2200 patient-es sont suivis par le centre de santé Abbaye.

L'intégration de ce nouvel équipement à la Cité de l'Abbaye constitue un volet complémentaire de la transformation du quartier.

Une transformation progressive, menée avec les partenaires du territoire

Cette opération s'inscrit dans un travail partenarial associant la Ville de Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole, l'Établissement public foncier local (EPFL) du Dauphiné, Grenoble Habitat et les autres acteurs du renouvellement urbain.

Les premières réalisations de l'îlot nord sont déjà engagées : 32 logements locatifs sociaux ont été réhabilités dans deux bâtiments, avec des livraisons en juillet et octobre 2026. Un nouvel immeuble de 16 logements locatifs sociaux, comprenant un local associatif en rez-de-chaussée, doit entrer en travaux début 2027.

Les prochaines étapes verront la poursuite de la transformation des îlots centre et sud, tout en accompagnant les interventions prévues sur l'espace public, notamment les travaux d'aménagement et d'amélioration de la partie sud de l'avenue Jeanne d'Arc programmés avec Grenoble Alpes Métropole..

Calendrier prévisionnel

- 2027 : réalisation des études de l'opération portée par Grenoble Habitat.
- 2028 : démarrage prévisionnel des travaux de réhabilitation et d'aménagement du centre de santé.
- 2030 : livraison prévisionnelle de l'opération.

L'urbanisme transitoire se poursuit pendant les travaux : l'Acte II des Volets Verts

La Ville a décidé, en juin 2026, de prolonger la démarche d'urbanisme transitoire sur l'îlot central des Volets verts pour trois années supplémentaires.

La Ville a notamment soutenu le Grand Collectif avec une subvention exeptionnelle de 20 000€ au conseil municipal de septembre dernier. Le Grand Collectif joue un rôle important dans la démarche des Volets verts, en accompagnant depuis plusieurs années les habitant-es dans la transformation du quartier et en faisant de l'occupation temporaire des espaces un terrain d'expérimentation collective avec du théâtre, de la photographie, des arts visuels, du cinéma, de la création sonore, etc. Installé dans le quartier de l'Abbaye depuis six ans, le Grand Collectif réunit des artistes de disciplines variées et accueille régulièrement des artistes en résidence, en lien avec les acteurs du territoire : établissements scolaires, bibliothèque Mimi Mingat-Lerme, Maison des habitant-es, DNA L'Olivier, CCAS, mais aussi directement avec les habitant-es à travers des ateliers et projets artistiques.



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Des panneaux photovoltaïques sur la Maison des Habitant-es Abbaye

Depuis le début de l'année 2026, des panneaux photovoltaïques ont été posés sur la Maison des Habitant-es Abbaye.

En effet, la Ville accélère l'équipement de ses bâtiments municipaux (écoles, bibliothèques, maisons des habitant-es, équipements sportifs) avec un objectif clair : couvrir 95 % de ses consommations énergétiques par des énergies renouvelables d'ici 2030.



Service presse de la Ville de Grenoble
04 76 76 39 21 - 04 76 76 11 42
presse@grenoble.fr

Service communication de Grenoble Habitat
communication@grenoble-habitat.fr